

L'élevage demain

« Mardis des Agros »

Mardi 7 octobre 2025

L'élevage des ruminants en France est présent dans 145 000 exploitations, soit 37% de l'ensemble des exploitations françaises (données 2020)¹. Avec 17 millions de bovins, 7 millions d'ovins et 1,3 millions de caprins, l'élevage des ruminants et herbivores occupe une place prépondérante dans le paysage agricole français, et valorise 11,5 millions d'hectares de prairies et environ 2,2 millions d'hectares de parcours, soit 25 % de la surface de la France². Malgré sa forte implantation territoriale et son poids économique, l'élevage des ruminants et des bovins en particulier, n'est pas exempt de critiques et est accusé de nombreux maux par une partie de la population : production de gaz à effet de serre, (méthane en particulier), interrogations sur le bien-être animal, caractéristiques nutritionnelles...

Les impacts sanitaires et environnementaux ne peuvent être occultés mais ne doivent pas concerner que l'élevage. La diversité des systèmes d'élevage dans le monde et même en France devrait interdire toute tentative de traiter l'élevage comme un tout. La différence d'impact est grande entre les « feed lots » et les différents systèmes herbagers extensifs. Rappelons que l'élevage en France bénéficie de plus de 51 AOP laitières et fromagères et 58 viandes labels rouge³.

Le rôle de l'élevage sur la fertilité des sols et l'entretien de la flore est d'autant plus essentiel alors que les engrais minéraux se font rares et chers et sont aussi de plus en plus contestés quant à leurs impacts sur l'environnement et la santé humaine.

L'élevage a modelé les paysages au cours des siècles et permet aujourd'hui d'entretenir ces territoires : pays coupés par des haies, entretien des estives et pâturages d'altitude, lutte contre la fermeture des paysages par l'enfrichement et la forêt...

L'élevage, par ses contraintes en termes de travail et de surveillance, contribue à l'occupation humaine des territoires. Il est un vecteur de maintien de territoires habités et joue de ce fait un rôle social dans l'occupation et la vie des territoires ruraux.

Dans un contexte où la PAC fait la part belle aux céréales et ce d'autant plus depuis 1992, plus de 30 ans, ne faut-il pas un signe fort pour soutenir l'élevage extensif afin de maintenir la vie dans les territoires ruraux et transmettre une terre fertile et féconde aux générations futures ? D'autant plus que l'on assiste depuis plusieurs années à une baisse continue du nombre d'élevages et à une nette diminution des cheptels, bovins viande notamment, faute de rentabilité et d'attractivité du métier.

- Quelle place pour l'élevage des ruminants dans le contexte de changement climatique?
- L'élevage peut-il contribuer à l'avenir d'une agriculture durable ?
- Quel rôle de l'élevage dans l'entretien et la vie des territoires ?
- Quel poids économique, en particulier en termes d'emplois directs et indirects ?

¹ Source AGRESTE 2023

² Source IDELE

³ Source INAO

- Qui pour « reprendre le flambeau » des fermes et assurer la pérennité d'une production agricole française en lait et viande, non dépendante des importations ?

Quelques questions possibles pour orienter le débat du Mardi 7 octobre 2025 : le débat sera conduit en deux parties.

I. au niveau de l'exploitation, quelle place de l'élevage dans une agriculture durable ?

- Comment assurer le revenu des éleveurs, leur assurer qualité de vie au travail et reconnaissance sociale ?
- Comment adapter l'élevage français au changement climatique ?
- Quels changements de pratiques envisager pour réduire voire supprimer les émissions de gaz à effet de serre liées à l'élevage des ruminants ?
- Peut-on envisager un élevage à l'herbe vertueux proche de la neutralité carbone ?
- Quelles complémentarités entre systèmes d'exploitation : polyculture élevage versus échange paille/fumier (par exemple) ?

II. au niveau des territoires et sur le plan social, quelle faisabilité d'une plus grande diversification des systèmes agricoles ?

- Quelle place pour les produits issus de l'élevage dans nos régimes alimentaires et comment s'assurer d'une alimentation saine sur une planète saine ?
- Quelle place de l'élevage dans des systèmes agroécologiques durables ?
- Quelle place de l'élevage dans les territoires : faut-il revenir sur la spécialisation des territoires et développer plus largement des systèmes de polyculture-élevage ?
- Faut-il remettre en question la PAC et faire évoluer les soutiens à l'élevage durable ?

Pour en débattre, nous aurons le plaisir d'accueillir :

- **Claire Mosnier** (Montpellier 2002, APT 2009), chargée de recherche INRAé, UMR herbivores
- **Laurent Lelli**, géographe, directeur du centre AgroParisTech de Clermont-Ferrand
- **Didier Boussaroque**, éleveur dans le Cantal, président du groupe Altitude

Le débat sera animé par Charlotte Rolle (Presse agricole du Massif central), directrice de l'agence de communication Excepto, directrice déléguée du journal l'Auvergne Agricole

Bibliographie :

à compléter

Rapport du CGAAER « Alimentation et élevages : externalités positives » :

file:///C:/Users/franc/Downloads/CGAAER_23047_Rapport.pdf

La diversité des élevages d'herbivores : des clefs d'adaptation pour l'avenir : Hélène Rapey et al.

<https://hal.science/hal-03648619v1/document>